REVUE INTERDISCIPLINAIRE FRANCOPHONE
RIFRA
https://rifra-unikin.cd/

eISSN : 2957-8574
pISSN : 2957-8566
Editeur: Faculté de lettres, UNIKIN

Vol. 6, No.2, , 2024
DOI: 10.68356/rifra.019.v06.i02.03

ARTICLE DE RECHERCHE

Pratiques langagières dans l'administration parlementaire de la RD Congo. Une enquête sociolinguistique

Alain ISHAMALANGENGE NYIMILONGO[1*]

[1]République démocratique du Congo
[*]Alain ISHAMALANGENGE NYIMILONGO

Corresponding author:
alain.isha@gmail.com

Résumé

Le français n'est pas la seule langue de l'administration congolaise, les langues nationales et les langues vernaculaires trouvent une large part d'usage auprès de tous les administratifs, en général et ceux du parlement, en particulier. Le français trouve écho à la rédaction des documents, les langues nationales dont le lingala, le ciluba, le kiswahili, le kikongo ; avec le lingala en tête comme langue de communication urbaine et les langues vernaculaires servent de communication entre ressortissants de la même aire linguistique ou autres locuteurs de cette dernière. En outre, les langues vernaculaires sont employées exclusivement pour exprimer l'appartenance au groupe tribaloethnique, parfois, pour maintenir le top secret administratif entre les locuteurs de cette langue.

Mots-clés : langues congolaises, multilinguisme, pratique langagière, personnel administratif, parlement congolais

Abstract

French is not the only language the only language of congolese administration, national and vernacular languages are widely used by all administrative in general, and those of parliament in particular. The French language is used in the drafting of documents, while the national languages, of which lingala, ciluba, kiswahili and kikongo, with lingala at the forefront of urban urban communication, and vernacular languages are used for communication between nationals of the same linguistic area or other speakers of the latter area. In addition, vernacular languages are used exclusively to express tribalethnic group membership, and sometimes to maintain top secret between speakers of the language.

Keywords: Congolese languages, multilingualism, language practice, administrative staff, congolese parliament

Received: 6 octobre 2024
Accepted: 5 décembre 2024
Available online:

Introduction

La République Démocratique du Congo (désormais, RD Congo) est parmi les pays les plus multilingues d'Afrique. Plus de 250 langues endogènes, le pays connait deux types de multilinguisme. L'un est exogène (surtout l'anglais et le portugais) et l'autre endogène (langues nationales vs langues vernaculaires), avec un poids pondérant sur le second. Dans ce contexte, les locuteurs congolais sont de plus en plus plurilingues. Nous pratiquons plus de 3 langues avec la possibilité de comprendre d'autres langues notamment, les langues vernaculaires (ethniques) des parents. C'est dans ce cadre que nous avons proposé de mener une enquête sociolinguistique au Parlement congolais. Au-delà d'être le siège de la représentation nationale, le Parlement regorge de 500 députés nationaux élus au suffrage universel direct et ricochet, ils sont les représentants de nos 26 provinces. Dans cette configuration, chaque

Cite as: Alain ISHAMALANGENGE NYIMILONGO(2024). Pratiques langagières dans l'administration parlementaire de la RD Congo. Une enquête sociolinguistique. UNIVERSITE DE KINSHASA, 6(2) (2024) .
https://doi.org/10.68356/rifra.019.v06.i02.03

This work is licensed under Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International License

élu a droit à un agent dans l'administration hormis son assistant parlementaire. Raison pour laquelle, notre questionnaire d'enquête a été administré aux agents administratifs du parlement, particulièrement ceux et celles de l'administration de l'Assemblée nationale et du Sénat. Nous signalons que l'administration Parlementaire doit (normalement) avoir 500 administratifs ; au moment de notre enquête, ces effectifs étaient revus à la baisse. Cette baisse est due à plusieurs facteurs tels que : l'abandon de poste, le décès, les mises en disponibilité et le cas de maladies chroniques. Ce qui nous a poussé de sélection 50 agents pour chacune de chambre.

1. Contexte de l'étude

Notre enquête recherche deux catégories d'informations : l'identité de l'enquêté et les langues parlées ou langues en usage par celui-ci. Premièrement, l'identité de l'enquêté renvoie à son âge, son sexe, son service, son ancienneté au service et son grade. Ces variables nous ont aidé à mieux identifier nos enquêtés. H. Boyer (2001) explique en détails les variations comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue. H. Boyer (2001 :27) note que « l'âge, c'est-à-dire l'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue, est également un facteur de diversification ». Et le sexe est une variable qui a focalisé l'attention d'un certain nombre de sociolinguistes, à commencer par W. Labov lui-même, poursuit-il. Deuxièmement, les langues parlées ou en usage renseignent sur sa langue maternelle, la langue du père et de la mère, les autres langues parlées, les langues parlées au service, les langues parlées avec le (s) visiteur (s), la langue dominante dans la direction de service et enfin, la langue dominante dans l'ensemble de l'administration. Tel est la problématique de notre recherche pour étudier les pratiques langagières dans cette institution publique congolaise.

2. Les pratiques langagières en RD Congo

L'usage de la langue française en RD Congo est un espace caractérisé par le multilinguisme très variable. La sociolinguistique congolaise présente trois paliers linguistiques, à savoir : langue officielle, langues nationales et les autres langues ethniques (vernaculaires). Ceci entraîne les locuteurs congolais aux échanges linguistiques qui aboutissent souvent aux autres faits linguistiques, notamment l'alternance codique, le mélange de langues, etc. Ainsi, les locuteurs congolais sont caractérisés par les conversations intersubjectives alternées, c'est-à-dire ils recourent au français, langue officielle, au ciluba, kikongo, lingala et kiswahili, langues nationales et parfois aux langues vernaculaires. Dans les milieux professionnels, la langue du travail reste le français selon les textes légaux en la matière. Cependant, le multilinguisme endogène et le plurilinguisme actif des locuteurs affectent cette disposition. Pour Nyembwe Ntita (2010 : 10), « l'usage du français en RD Congo est fonction de plusieurs paramètres que la sociolinguistique ramène à trois : le statut social du locuteur, le statut social de l'interlocuteur et le contexte ». Le locuteur doit choisir l'une ou l'autre langue de son répertoire linguistique ou du répertoire linguistique de sa communauté. En conséquence, le choix de langue dépend de ces deux facteurs. En effet, le français et les langues congolaises ne sont pas sur le même pied d'égalité car ils ont des statuts différents et se trouvent en rapport de diglossie. Raison pour laquelle, Sesep N'Sial (2021 :118) note qu'il est nécessaire de rappeler qu'historiquement, le français est à l'origine, en RD Congo, une langue étrangère importée par la colonisation belge comme c'est le cas dans les ex-colonies françaises où il a été introduit par la colonisation française. Pour cet auteur, en RD Congo, le français a été imposé comme langue officielle, langue de relations internationales et interétatiques, langue de l'enseignement, de la culture, de la science, de l'administration, des cultes religieux et comme le symbole de la modernité et s'est superposé aux langues locales. Dans tous les cas, L.J. Calvet (2021 : 34) précise que l'émergence d'une langue véhiculaire est la réponse que la pratique sociale et communicative des locuteurs donne au problème posé par le plurilinguisme de la communauté. C'est ainsi que nous avons des marques transcodiques dans les conversations intersubjectives des Congolais, ce qui affectent même les pratiques langagières des locuteurs. D'ailleurs, H. Boyer (2001 : 62) mentionne que les marques transcodiques que sont les emprunts, les calques, les alternances et mélanges de langues témoignent soit la présence de deux ou plusieurs langues dans le répertoire des interlocuteurs, soit d'une rencontre interlinguistique prolongée au sein d'une même société.

3. Les usages des langues dans l'administration congolaise

Nyembwe Ntita et S. Matabishi (2012 : 110) soulignent que « le français est la langue de la haute administration en RD Congo ». Dans ce contexte, il n'y a pas que le français comme langue de l'administration, d'autres langues, notamment les langues congolaises entrent dans la course et s'implantent comme langues de l'administration. En parcourant la Constitution de notre pays, voici ce que stipule l'article 142, alinéa 2 : « Dans tous les cas, le gouvernement assure la diffusion en français et dans chacune des langues nationales dans le délai de soixante jours à dater de la promulgation ». Cette disposition concerne la publication et la diffusion des textes légaux du pays en français et dans chacune des quatre langues nationales dans le délai imparti par la loi. Ainsi, A. Ishamalangenge Nyimilongo (2020 : 55) note qu'« à part le français, les langues nationales trouvent une place importante dans l'administration. S'il faut aller plus loin dans l'administration, les langues vernaculaires bénéficient d'une attention particulière auprès des locuteurs ». Le contact de langues, source de conflit ou vecteur de coopération, est donc la chose du monde la mieux partagée. On peut parler d'hybridation interlectale et du bricolage. Ce dernier est un métissage fondamentalement conversationnel du répertoire de locuteurs en transit ethnosociolinguistique. Sumaili Ngaye (2023 : 61) précise que « le français au Congo s'est retrouvé de fait langue officielle, administrative et judiciaire, en vertu de l'ordonnance signée le 14 mai 1886 par l'Administrateur général de l'Etat Indépendant du Congo ». En effet, il n'y a pas que le français que les agents congolais utilisent comme langue de communication dans l'administration publique et/ ou privée.

4. Dépouillement du questionnaire d'enquête

4.1. Catégorisation par âge et par sexe

Tableau n° 1 :
Age
20-25 26-30 31-35 36-40 41-45 46-50 50-+ TOT % Sexe M F TOT Source : nos enquêtes au Parlement congolais
Commentaire : Au total, nous avons enregistré dans notre enquête 61 hommes soit 61 % et 39 femmes soit 39 % dont l'âge varie entre 20 et plus de 50 ans, et cela regroupé en sept tranches d'âge ; la tranche majoritaire est comprise entre 50 et plus avec 31 enquêtés et deux tranches minoritaires allant de 20 à 25 ans et de 26 à 30 ans avec chacune 3 enquêtés.

4.2. Catégorisation par ancienneté au service

Tableau n° 2 Année 1-5 6-10 11-15 16-20 21-25

26- +

Tot. Total % 1414114114 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Ce tableau nous montre que, sur les 100 enquêtés, en ce qui concerne leur durée (année) au service, la tranche majoritaire va de 6 à 10 ans de service avec 54% enquêtés ; suivi de la tranche de 1 à 5 ans et de 21 à 25 ans de service avec chacune d'elles 14% d'enquêtés ; puis vient la tranche de 26 ans et plus avec 8% d'enquêtés et 16 à 20 ans de service avec 6% d'enquêtés ; enfin la tranche minoritaire est celle située entre 11 à 15 ans de service avec 4% d'enquêtés.

4.3. Catégorisation par grade

Tableau n° 3 GRADE TOT. Agent collabor Agent bur 1 Attach bur 1 Attach bur 2 Agent bur 2 Chef de bur Chef de div Abstention Directeur Tot. % Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Dans l'administration publique, le grade le plus élevé est celui de secrétaire général et celui d'huissier est le plus bas. Dans ce tableau, le grade majoritaire est celui d'Attaché de bureau de deuxième classe avec 32 % d'enquêtés, suivi de celui d'Agent de bureau de première classe avec 24 % d'enquêtés, vient celui de Chef de bureau avec 12 % d'enquêtés, celui d'agent de bureau de deuxième classe avec 11 % d'enquêtés, celui de chef de division avec 8 % d'enquêtés, d'attaché de bureau de première classe avec 7 % d'enquêtés, enfin celui de directeur et agent de collaboration avec chacun 2 % d'enquêtés. Il faut mentionner deux enquêtés qui se sont abstenus.

4.4. Langues maternelles déclarées

Tableau n° 4 N° Langues maternelles Nombre locuteur Tot. % M F ciluba lingala kiswahili kikongo français kisonge bunza - tshikuba / bushoong otetela 2,6 kiyanzi - 2,6 kirega - 1,7 suku 1,7 ekonda 1,7 ngbaka 1,7 lomongo - 1,7 sakata - 0,8 kimbunda - 0,8 kingbandi - 0,8 kimpende - 0,8 kimbala - 0,8 kiboma - 0,8 kiyaka - 0,8 kiyombe - 0,8 kibango - 0,8 kiyashi - 0,8 kikumu - 0,8 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Ce quatrième tableau montre un total des langues maternelles enregistrées et répertoriées auprès de nos enquêtés. Sur un total de 100 enquêtés, nous avons rencontrés 26 langues maternelles les plus récurrentes. Signalons aussi la présence du bilinguisme chez certains locuteurs : Le ciluba domine avec 22 locuteurs dont 14 hommes et 8 femmes ; vient le lingala avec 18 locuteurs dont 13 hommes et 5 femmes ; le kiswahili a 16 locuteurs dont 11 hommes et 5 femmes ; le kikongo a 14 locuteurs dont 6 hommes et 8 femmes. En cinquième position, vient le français avec 4 locuteurs dont 2 hommes et 2 femmes. Le kisonge, le bunza, le tshikuba, ont chacun 4 locuteurs au même rang que le français. L'otetela et le kiyanzi, ont chacun 3 locuteurs ; le kirega, le suku, l'ekonda, le ngbaka et le lomongo ont 2 locuteurs à chacun. Et les autres langues vernaculaires : le sakata, le kimbunda, le kingbandi, le kimpende, le kimbala, le kiboma, le kiyaka, le kiyombe, le kibango, le kiyashi et le kikumu ont chacun un seul locuteur. Nous remarquons que les quatre langues nationales viennent en quatre premières places : le ciluba (19 %), le lingala (15 %), le kiswahili (14 %), en enfin le kikongo (12 %) des locuteurs déclarés.

4.5. Langues du père ou/et de la mère déclarées

Tableau n° 5 N° Langues Du père De la mère ciluba kikongo kiswahili lingala kiyanzi kisonge tshikuba bunza kimpende ngbaka ekonda suku lomongo kingongo kiyaka kiyombe kikumu kikusu kingbandi kiboma français - otetela kiyashi sakata - kibango kirega kibunda - libinza - kimbala - abstention Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Au total 29 langues sont déclarées comme langue du père et de la mère, et il y a eu 2 abstentions. Il faut signaler que certaines langues de ce tableau de la rubrique « père » manquent à la rubrique de la « mère » et vice-versa. Il s'agit de : français, sakata, kimbala pour la rubrique du « père » et ne se figurent pas dans la rubrique de la « mère ». Et de libinza, kibunda qui manquent dans la rubrique du « père ». Notons également que, ce qui constitue la langue du père d'un enquêté (x), n'est pas forcément la langue de la mère du même enquêté (x). Au contraire la langue du père de l'enquêté (y), peut être la langue de la mère de ce dernier. Le cas de ciluba montre que, 21 enquêtés l'ont comme langue du père contre 25 enquêtés qui l'ont comme langue de la mère. Le cas de kikongo montre aussi que 14 enquêtés l'ont comme langue du père et 19 enquêtés l'ont comme langue de la mère. - Les langues nationales : le ciluba a 21 enquêtés qui le déclarent langue du père et 25 le déclarent langue de la mère ; et le kikongo a 14 cas pour le père et 13 cas pour la mère ; quant au kiswahili, 13 cas pour le père et 11 cas pour la mère ; alors que le lingala vient en quatrième position. - Les langues vernaculaires sont nombreuses sur cette liste, mais elles ont peu d'enquêtés qui les déclarent langue du père ou de la mère.

4.6. Autres langues parlées

Tableau n° 6 Langues fçais kikgo ciluespagn ital Total ling kisw. angl masprtug king ba hi wa Nbre locut. % 32,2 0,3 0,3 0,3 0,3% 0,3 10,3 10,9 3,5 99,4 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Le tableau ci-dessus nous montre les autres langues parlées par nos enquêtés, exceptées leurs langues maternelles. Un total de 11 langues a été signalé. Le français vient en première position avec 32,2 % des locuteurs ; le lingala a 31 % des locuteurs ; le kikongo a 10,9 % des locuteurs ; le kiswahili 10,3 % des locuteurs et le ciluba a 10 % des locuteurs. En sixième position vient l'anglais avec 3,5 % des locuteurs et le mashi, le kingwandi, le portugais, l'espagnol et l'italien ont pour chacun 0,3 % des locuteurs déclarés. - Le français occupe la première place et cela est justifié du fait que le milieu d'enquête est un lieu de service ou d'administration publique où le français est langue de travail. - Quant au lingala, vu son important rôle de communication dans ville province de Kinshasa, il est normal et logique qu'il occupe la deuxième place. - En ce qui concerne les autres langues nationales : (kikongo, kiswahili, et ciluba), c'est aussi justifiable, car les Congolais sont bi-trilingues ou plurilingues. - La sixième place qu'occupe l'anglais est justifiée par l'influence de cette langue et surtout par le souci de répondre aux exigences des marchés publics d'emploi au niveau international. Car, on trouve ici et là les communiqués de recrutement ou d'offre d'emploi, la mention : la connaissance de l'anglais est un atout. Souvent on est obligé de l'apprendre en cours d'emploi pour améliorer et compléter ses connaissances, cas des organismes internationaux : ONU, FMI, FAO, OMS, … L'anglais est aussi langue de science et de technologie. - Quant aux langues romanes signalées par nos enquêtés (l'italien, le portugais et l'espagnol), leur usage est dû aux apprentissages dans des centres de formation des langues sans oublier que ces langues figurent aussi comme matières de programmes dans les études en Lettres dans les établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire en RD Congo.

4.7. Langues parlées avec les collègues de service

Tableau n° 7 Langues français lingala ciluba kiswahili kikongo anglais Nbre locuteur % 49,7 34,3 5,9 6,9 2,4 0,4 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Ce tableau met en exergue les langues que nos enquêtés utilisent pour s'exprimer avec leurs collègues de

service. Le français occupe la première place avec 49,7 % d'enquêtés, ensuite vient le lingala avec 34,3 % d'enquêtés, suit à la troisième place le kiswahili avec 14 locuteurs soit 6,9 % ; le ciluba est en quatrième position avec 5,9 % soit 12 locuteurs ; le kikongo est déclaré à la cinquième place avec 5 locuteurs soit 2,4 % d'enquêtés et enfin à la sixième position, l'anglais avec un seul locuteur soit environ 0,4 % d'enquêtés.

4.7. Langue d'adresse au visiteur

Tableau n° 8 N° Langues Nbre locuteurs % français 69,9 lingala kiswahili 2,7 ciluba 1,3 kikongo 1,3 anglais 1,3 Source : nos enquêtes au Parlement congolais Commentaire : Les 100 enquêtés ont signalé le français comme première langue adressée à leurs visiteurs avec 69,9 % des locuteurs, le lingala avec 23 % soit 33 enquêtés. On enregistre différents taux pour les autres langues : le kiswahili avec 4 enquêtés soit 2,7 %, le ciluba, le kikongo et l'anglais avec chacune 2 enquêtés soit 1,3 %. Quant au français, c'est parce qu'il est la langue officielle du pays et la langue d'administration, de travail et la R.D Congo est un pays francophone. La position du lingala se justifie surtout par ce que, c'est la langue de communication à Kinshasa. Il faut aussi signaler que tout visiteur ne s'exprime pas en français. Le faible taux de kiswahili, ciluba, kikongo et anglais est justifié par la non identification exacte du visiteur (sa province d'origine ou son pays d'origine pour les étrangers, ses connaissances linguistiques, …)

4.8. Langue dominante dans la direction

Tableau n° 9 N° Langues Fréq % français lingala 23,5 kiswahili 10,5 ciluba 9,1 kikongo 8,6 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Nos enquêtes ont répondu que le français était la première langue qui dominerait dans leurs directions avec une fréquence de 48 % ; il est toujours suivi par le lingala avec 23,5 % de fréquence ; les autres langues nationales : kikongo, kiswahili et ciluba se suivent. Signalons que pendant notre observation directe et nos entretiens avec quelques agents, les quatre langues nationales sont plus parlées en fonction de la hiérarchie c'est-à-dire si le chef en tête de la direction ou de service est ressortissant d'une telle ou telle aire linguistique, les agents qui sont locuteurs de cette langue s'expriment aisément, sans crainte en cette langue-là. Alors, cette pratique linguistique fait dynamique des langues dans chacune des directions ou chacun des services selon que le chef est lingalaphone, kikongophone, cilubaphone et swahiliphone.

4.9. Langue dominante de l'administration

Tableau n° 10

N° Langues Fréquence % français 60,2 lingala kiswahili 13,4 ciluba 0,6 kikongo 0,6 Source : nos enquêtes au Parlement congolais

Commentaire : Pour la dernière question de savoir la langue dominante dans l'ensemble de l'administration parlementaire, les 94 enquêtés ont indiqué le français soit 60,2%, 39 enquêtés ont signalé le lingala soit 25 %, 13,4 % autres enquêtés indiquent le kiswahili, le ciluba et le kikongo ont chacun un enquêté soit 0,6 %. Le français, étant langue officielle et langue de travail vient en tête, mais pas avec 100 % d'enquêtés comme on l'espérait et le croyait. Le lingala, toujours à la deuxième place comme signalé précédemment, est langue de communication quotidienne à Kinshasa. La troisième place du kiswahili avec 21 % d'enquêtés est dû au régime passé au pays. Et c'est sous la présidence swahiliphone que le premier recrutement avait eu lieu au Parlement.

4.10. Tableau synthétique

N° Langues Père Mère Nbre enquêtés ciluba lingala kiswahili kikongo français - kisonge bunza tshikuba tetela kiyanzi kirega suku ekonda ngbaka lomongo sakata - kimbunda - kingbandi kimpende kimbala - kiboma kiyaka kiyombe kibango kiyashi kikumu Source : nos enquêtes au Parlement congolais

5. Interprétation des résultats d'enquête

Pour H. Boyer (2001 : 29), l'un des facteurs tout aussi important qu'il faut prendre en compte dans l'analyse de la diversité des usages au sein d'une communauté linguistique, est la situation de parole / d'écriture, les circonstances de l'acte de communication, c'est-à-dire le lieu, le moment, les objectifs communicatifs, le statut / position des interlocuteurs. Pour cet auteur, les échanges au sein de la communauté, plus ou moins fortement ritualisés, présentent des variétés d'usages linguistiques que le français usuel appelle « registre ». En effet, l'observation des interactions verbales dans l'administration parlementaire a été faite à différentes occasions, selon une procédure qui consiste à distinguer les types d'interactions verbales d'une part, et d'identifier les thèmes, ainsi que les langues utilisées d'autre part. Elle nous a permis de déterminer les écarts existant entre le dire des administratifs et la réalité sur le terrain. Les thèmes varient selon les locuteurs. En occurrence : - Les secrets administratifs qui se font de plus en plus en langues nationales et en langues vernaculaires dans le but de « confidentialité » et d'exclure les autres membres du groupe non locuteurs de ces langues, et d'éviter la propagation ou la divulgation de l'information, - Les prestataires extérieurs (les policiers, les médecins, les infirmiers, les assistants parlementaires, etc.) ; leur échange avec les administratifs se fait en langues nationales et langues vernaculaires, selon le niveau et l'aptitude du locuteur, - Les causeries portant (sur la musique, les sports et loisirs, amour et amitié) se font en langues nationales, mais avec prédominance du lingala, - Les discussions sur la politique se font le plus souvent en français comme au départ le Palais du Peuple est une maison politique, - Les salutations sont surtout faites en français avec le fameux « bonjourbonjour » à la place de bonjour à tous. - Dans le bus de service, toutes les langues sont en usage, mais avec un accent placé au lingala comme langue de communication de la ville. - L'emploi diachronique des langues selon le règne de chaque président, c'est-à-dire à l'époque de M. Vital Kamerhe, le kiswahili a prédominé au sein de l'administration parlementaire, à l'époque de M. Evariste Boshab, ce fut le ciluba, car le président était de l'aire linguistique cilubaphone et avec MM. Aubin Minaku et Christophe Mbosso Nkodia, le kikongo est bien visible par ses locuteurs. Du côté du Sénat, les choses paraissent différentes, c'est le lingala et le kiswahili qui bénéficient d'une large diffusion. La raison serait simple, d'abord pour le lingala, cette langue est employée parce que le président honoraire de cette chambre parlementaire,

M. Léon Kengo wa Ndondo a des origines de l'aire lingalaphone. Puis

l'influence du kiswahili serait justifiée par la présence au perchoir de cette chambre haute des locuteurs natifs de la langue, notamment le président honoraire M. Modeste Bahati Lukwebo et son successeur en fonction, M. J.M. Sama Lukonde. Cette observation nous amène à dire que, cette administration est un milieu où les langues congolaises sont en exergue sur le plan de leur usage.

Conclusion

Le dépouillement fait ci-dessus, nous montre la fréquence de chaque langue rencontrée auprès de nos enquêtés. L'emploi linguistique est relatif à chaque administratif du parlement.

Toutefois, tous les tableaux renseignent sur les langues, excepté les tableaux n° 4 et n° 5 qui donnent la majorité de locuteur en langue nationale notamment le ciluba. Tous les restes reprennent le français, donc le français occupe une place de choix. Quant aux autres langues nationales et langues vernaculaires citées par nos enquêtés sont aussi pratiquées par ces administratifs dans leurs conversations. L'anglais, le portugais, l'espagnol et l'italien comme langues romanes ont été signalés par nos enquêtés comme autres langues parlées. Nous remarquons que le lingala, le kiswahili, le français, l'otetela et le kirega comptent plus d'enquêtés qui les déclarent comme leur langue maternelle alors qu'ils ne sont les langues ni du père, ni de la mère. C'est un cas de dynamique des langues. Car on voit que d'une génération à une autre, il y a accroissement du nombre de locuteurs. Le cas est plus révélateur pour le lingala et faiblement pour le kiswahili et le français. Par contre, le ciluba a fait apparaître la tendance inverse où il y a moins d'enquêtés qui l'ont comme langue maternelle par rapport à ceux dont il est la langue du père ou de la mère. Et les autres langues gardant soit le nombre déclaré du côté « père » ou soit du côté « mère ». Tandis que certaines langues déclarées comme langue du père et/ou de la mère ne sont pas celles déclarées de nos enquêtés. Telles que : le libinza, le kikusu et le kingongo.

Bibliographie

- Boyer, H. (2001), Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod. - Calvet, L.J. (2021), La sociolinguistique, Paris, PUF, 9ème Que saisje ? - Ishamalangenge Nyimilongo, A. (2020), Stratégies communicatives français-langues congolaises lors des élections législatives de 2006 et de 2011, Paris, Edilivre. - Nyembwe Ntita, A. et Matabishi, S. (2012), « Le devenir du français en République démocratique du Congo et question de la norme », in Le français en Afrique, n°27, Nice, CNRS, pp. 109119. - Nyembwe Ntita, A. (2010), « Le français en République démocratique du Congo. Etat des lieux », in Le français en Afrique, n°25, Nice, CNRS, pp. 5-17. - Sesep N'sial, C. (2021), Le français de la République démocratique du Congo. Variation sociale et morphosyntaxique, Paris, Editions du Cygne. - Sumaili Ngaye-Lussa, G. (2023), « Les matrices lexicogéniques du français en République démocratique du Congo », Revue Interdisciplinaire Francophone, Hommage au Professeur émérite André Nyembwe Ntita, Vol. V, n°10, pp. 59-92.